



## **APPEL D'OFFRES**

### **Le 10 septembre 2025**

**Titre du projet : Campagne nationale de recrutement de superviseuses et superviseurs de stage dans les programmes ciblés par le CNFS**

**Date limite de réception des propositions :  
Le 14 octobre 2025, à 17 heures (HAE)  
Par voie électronique**

**[ACUFC.ca](http://ACUFC.ca) ► [CNFS.net](http://CNFS.net)**

Sans frais : 1-866-551-2637 | 223, rue Main, Ottawa (Ontario) K1S 1C4

Cette initiative est financée par Santé Canada dans le cadre du *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration*. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

## Table des matières

1. Contexte .....	3
2. Objectif de l'appel d'offres .....	3
3. Produits livrables attendus .....	4
4. Exigences linguistiques .....	4
5. Budget .....	4
6. Modalités de paiement.....	4
7. Contenu des propositions .....	5
8. Calendrier proposé .....	6
9. Critères d'évaluation .....	6
10. Dépôt des propositions.....	7

## 1. Contexte

Le [Consortium national de formation en santé](#) (CNFS) a été créé en 2003 grâce à l'appui financier du [Programme de contribution pour les langues officielles en santé](#) (PCLOS) de Santé Canada et, est sous l'égide de [l'Association des collèges et des universités de la francophonie canadienne](#) (ACUFC).

Dans le cadre de sa mission, le CNFS vise à accroître l'accès à des professionnelles et professionnels de la santé capables d'offrir des services en français aux membres des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour atteindre cet objectif, le CNFS s'engage à recruter, former et soutenir l'intégration de futures professionnelles et futurs professionnels de la santé dans les CFSM.

Le CNFS regroupe 16 établissements de formation postsecondaire situés dans huit provinces du Canada, qui offrent des programmes de formation en santé, en français.

Dans la majorité des programmes ciblés par le CNFS, des stages pratiques sont obligatoires dans le parcours de formation. Or, plusieurs établissements rencontrent des **difficultés à recruter et retenir des superviseuses et superviseurs de stage**.

Afin de répondre à ce défi, le CNFS souhaite lancer **une campagne nationale de recrutement de superviseuses et superviseurs de stage**. Les superviseuses et superviseurs de stage, qu'ils soient francophones ou anglophones, jouent un rôle tout aussi essentiel pour permettre aux étudiantes et étudiants de compléter leur formation dans les communautés francophones en situation minoritaire.

## 2. Objectif de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres vise à sélectionner une agence de publicité et marketing qui travaillera de concert avec l'équipe de projet du secrétariat national du CNFS pour :

- Concevoir une **campagne nationale de recrutement de superviseuses et superviseurs de stage**.

Ce mandat comprend la conception et la production de la campagne en français et en anglais ainsi que son placement à l'échelle nationale, à l'exception du Québec. Cette campagne s'adressera aux professionnelles et professionnels de la santé en poste œuvrant dans divers domaines (par ex. : soins infirmiers, médecine, préposé aux soins, travail social, audiologie, orthophonie, ergothérapie, physiothérapie, psychologie, nutrition, soins paramédicaux, hygiène dentaire, thérapie respiratoire, radiation médicale), afin de les sensibiliser à l'importance de la supervision et de les

inciter à s'engager auprès des étudiants en santé. Visitez notre site Web pour la liste complète des programmes d'études ciblés par le CNFS :

<https://cnfs.net/etudiantes/#programmes-etudes>

La campagne comprendra :

- Une page d'atterrissage présentant les programmes ciblés, les établissements membres et les coordonnées de contact;
- Des informations sur la formation offerte aux personnes supervisant des stages;
- Du contenu en **français et en anglais**, déployé à l'échelle nationale (hors Québec).

### **3. Produits livrables attendus**

Les produits livrables liés à la conception et à la mise en œuvre de la campagne nationale sont les suivants, sans toutefois s'y limiter :

1. Brief créatif complet, incluant un échéancier;
2. Propositions de concepts pour validation;
3. Conception définitive de la campagne;
4. Plan de travail avec stratégies, considérations et options de placement publicitaire;
5. Achat et placement publicitaire;
6. Création de déclinaisons et de formats variés du concept principal de la campagne aux fins d'utilisations diverses sur les médias sociaux;
7. Rapports mi-parcours et final.

### **4. Exigences linguistiques**

La langue de travail du CNFS est le français. Les communications se feront en français lors de toutes les étapes de la réalisation du mandat du présent appel d'offres. Tous les documents et les rapports afférents à cet appel d'offres devront être rédigés en langue française et respecter la rédaction épïcène. Cependant, la campagne publicitaire sera complétée en **français et en anglais**.

### **5. Budget**

Les soumissionnaires proposeront un budget d'un montant forfaitaire, en distinguant les honoraires des dépenses prévues, de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont le CNFS dispose pour la réalisation de ce mandat est de **80 000 \$ (taxes incluses)**.

### **6. Modalités de paiement**

L'agence de publicité et marketing retenue sera rémunérée pour ses services

sur remise de factures en fonction des jalons suivants, qui marquent l'achèvement de certaines étapes du projet :

1. 20 % du cout total payable à l'approbation par le CNFS du plan de travail;
2. 50 % du cout total payable à l'approbation par le CNFS de la conception définitive de la campagne;
3. 30 % du cout total à la fin du mandat à la suite de la remise des livrables finaux et des factures de placement publicitaire.

## **7. Contenu des propositions**

Nous demandons aux agences de publicité et marketing d'intégrer de façon succincte les éléments suivants dans leur proposition :

1. Une présentation de l'agence;
2. Une compréhension du public cible, du mandat et des objectifs;
3. Une liste des projets similaires réalisés (portfolio recommandé);
4. Un plan des principales étapes et de l'échéancier nécessaires à la réalisation du mandat;
5. Les expertises proposées;
6. Les noms et les coordonnées de trois personnes en mesure de fournir des références ou de trois personnes ayant fait appel à vos services pour des projets similaires;
7. Une section financière incluant le total des frais et des couts selon les éléments suivants :
  - Les honoraires (taux quotidiens ou horaires) selon les fonctions des membres de l'équipe;
  - Le nombre de jours de service requis;
  - Les taxes applicables;
  - Les couts autres que les honoraires (impression au besoin, achats ou placements publicitaires, production de vidéos au besoin, etc.).

Des propositions conjointes entre plusieurs agences sont acceptées, mais une seule agence doit soumettre la proposition, obtenir le contrat et assurer la coordination des partenaires.

Le CNFS se réserve le droit de procéder à des entrevues avec des firmes soumissionnaires.

La proposition devra être signée par la personne autorisée à signer au nom de l'agence de publicité et marketing qui réalisera le mandat.

### Autres considérations :

1. Le CNFS n'est pas tenu de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et il ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes ni à payer aucuns frais. Il ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires;
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif par le CNFS pour l'élaboration d'un contrat de service qui sera signé par les parties concernées;
3. Tout matériel produit dans le cadre du présent mandat appartient exclusivement au CNFS.

### 8. Calendrier proposé

Le mandat du présent appel d'offres débutera dès la signature du contrat et se terminera avant le 31 mars 2026. La campagne devra être amorcée au plus tard en **janvier 2026**.

Le tableau suivant est fourni à titre indicatif et demeure souple quant à la réalisation du mandat avec la firme retenue.

Dates	Tâches
10 septembre 2025	Publication de l'appel d'offres
14 octobre 2025	Date limite pour la réception des propositions
14 novembre 2025	Signature de l'entente et réunion de démarrage
28 novembre 2025	Remise du brief créatif
15 décembre 2025	Conception de la campagne et de ses déclinaisons et plan de placement publicitaire
5 janvier 2026	Mise en œuvre de la campagne selon le plan à déterminer

### 9. Critères d'évaluation

Critères	Valeur (%)
Niveau de compréhension du mandat et des objectifs	<b>Critère obligatoire</b>
Capacité de réaliser le mandat en français et en anglais	<b>Critère obligatoire</b>
Niveau de connaissance du CNFS, du contexte de formation en santé et du public cible	<b>20</b>

<b>Critères</b>	<b>Valeur (%)</b>
Niveau d'expertise dans la conception et la mise en œuvre de campagnes de promotion semblables à l'échelle nationale	<b>30</b>
Démarche envisagée et les étapes proposées pour la réalisation du mandat ainsi que le budget détaillé et justifié des services rendus	<b>25</b>
Expérience démontrée dans la conception de stratégies visant à susciter l'engagement d'un auditoire et le sentiment de valorisation dans le secteur de la santé ou à but non lucratif	<b>15</b>
Qualité de la proposition	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

## **10. Dépôt des propositions**

Les propositions doivent être envoyées par courriel au plus tard le **14 octobre 2025 à 17 heures (HAE)**, à l'attention de :

**Manon Tremblay**  
**Direction, Santé**  
 Courriel : [cnfs@acufc.ca](mailto:cnfs@acufc.ca)